REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHATEL DEPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE



PLAN CANTONAL DE PROTECTION DES MARAIS, DES SITES MARECAGEUX ET DES ZONES ALLUVIALES D'IMPORTANCE NATIONALE (PAC MARAIS)

			4
ochats"			•

Haut-marais n° 56 "Les Bochats"

Plan de détail, échelle 1/5'000



Commune : Môtiers

Auteur du plan :
Service de l'aménagement du territoire
Neuchâtel, le

Plan adopté,
Neuchâtel, le
Le Conseiller d'Etat, chef du département de la gestion du territoire :

Mis à l'enquête publique
duau

Sanctionné par le Conseil d'Etat, par arrêté de ce jour	
Neuchâtel, le	
Le(La) Président(e) Le	Chancelier

0220-HM56-5000-10.06.04 JUIN 2004

LEGENDE

Biotopes marécageux

Bas-marais

Périmètre des marais mis à l'enquête en mai 1995 au 1:5'000 Haut-marais

Zones-tampon

Zone-tampon hydrique

Zone-tampon trophique et biologique

Zone-tampon hydrique, trophique et biologique

Notations indicatives

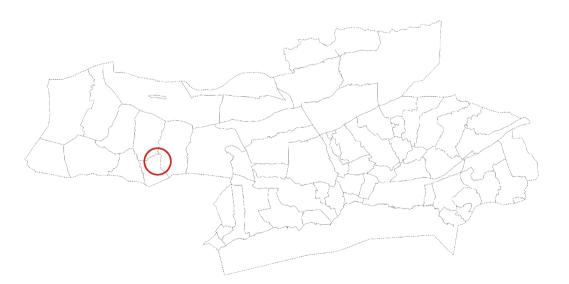
Limite cantonale

Limites communales

Parcellaire agricole

Site marécageux

Terrain agricole inclus dans biotope marécageux



Plan établi sur la base de :

Plan d'ensemble 1:5'000, Service des mensurations cadastrales, mises à jour 1981,1984 Plan parcellaire 1:5'000, Service des mensurations cadastrales

